

Recensions

☞ *Le Latin, langue de l'Église*

Ce livre est en fait la ré-édition d'un ouvrage paru en 1964, en plein Concile, alors que la question du latin était débattue et qu'on s'app préparait à généraliser l'adoption des langues vernaculaires dans la liturgie. L'auteur, archiviste-paléographe, a voulu, par ce plaidoyer en faveur du latin liturgique, montrer le bien-fondé de l'usage multiséculaire de cette langue. La première édition a suscité la création de l'association *Una Voce* « pour la sauvegarde et le développement de la liturgie latine, du chant grégorien et de l'art sacré, dans le sein de l'Église catholique romaine ¹ ».

La nouvelle édition de 1998 a été légèrement modifiée et actualisée, sauf en quelques endroits où subsistent des anachronismes, qui surprendront le lecteur. Par exemple, page 86 : « Dans nulle église catholique, les fidèles ne sont vraiment dépaysés ; en dépit des usages divers qu'ils constatent à l'étranger, en dépit de leur difficulté à comprendre le sermon ou les explications, ils entendent du moins partout une messe identique dont les mots leurs sont familiers : partout où règne le latin, ils se sentent chez eux. » *Utinam* ! Également, page 90 : « Le domaine du latin s'étend dans les mêmes limites [que l'univers], fort limitées en nombre étant les communautés catholiques dont la liturgie s'exprime en une autre langue. » Voir aussi, page 116, les remarques sur la latin dans les séminaires.

¹ — Cette association a, hélas, préféré se mettre dans la mouvance de l'Église conciliaire, où son combat est voué d'avance à l'échec.

Cela étant dit, venons-en au fond de l'ouvrage, qui constitue un argumentaire historique en faveur de la « langue maternelle des fils de l'Église ». Quatre chapitres étudient les caractéristiques du latin ecclésiastique, qui est une langue *fixe* (chapitre 1), *sacrée* (chapitre 2), *universelle* (chapitre 3) et *traditionnelle* (chapitre 4) ; un cinquième et dernier chapitre aborde le sujet des *traductions* en langue vernaculaire.

La religion catholique, plus encore que toute autre religion, a besoin d'une langue stable, sacrée et universelle, ce point est d'une importance capitale.

Et, tout d'abord, il faut remarquer que toutes les religions ont une langue *fixe*. Prenez l'anglicanisme : sa liturgie s'exprime depuis les origines dans un anglais qui est bien éloigné de celui du XX^e siècle. Le processus est toujours identique : la liturgie adopte l'idiome du peuple, mais, tandis que la langue parlée suit son évolution naturelle, les textes sacrés restent figés. Et cette fixité est à la fois cause et signe de l'unité de la religion, « une protection efficace contre toute corruption de la doctrine originale ² » dit Pie XII.

En toute religion, on trouve aussi le souci de distinguer le langage des rites du langage de la rue : c'est à Dieu qu'on s'adresse. Le concile de Trente a montré en son temps la nécessité d'une langue *sacrée* pour exprimer les arcanes de la foi. L'usage d'une langue sacrée semble donc répondre à un double souci : maintenir les fidèles dans une atmosphère de mystère, et constituer un barrage qui empêche le « vulgaire » d'avoir accès à ce jardin fermé.

² — Encyclique *Mediator Dei*.

Enfin, l'Église de Jésus-Christ se devait d'adopter une langue à caractère *universel*. Le particularisme linguistique peut être source de schismes, toute l'histoire de l'Église en témoigne. Il n'est que de voir les Églises orientales : grecque orthodoxe, nestorienne, monophysite, copte ou syrienne de toutes tendances, etc. Il en fut de même en Occident avec les protestants, chez qui n'a jamais pu prévaloir une langue commune. Autant une langue universelle est cause et signe d'unité, autant la diversité des langues dans une même religion entraîne la désunion et les schismes.

Certes, direz-vous, mais pourquoi cette langue unique, sacrée et immuable serait-elle le latin ? Pourquoi pas le grec, ou le français ou l'anglais ? Répondons avec B. Lécureux que le choix du latin ne fut pas, de la part des pontifes romains, une décision brusque et arbitraire. Au début de l'Église, chaque communauté se servait de sa propre langue. Peu à peu, cependant, le grec s'imposa parce qu'il s'avérait d'une audience plus large que les divers dialectes locaux. Le latin fut adopté en Afrique avant de l'être à Rome où il finit par supplanter le grec, moins bien reçu par le peuple. Ces deux langues ont en commun d'être des langues littéraires, caractère indispensable pour l'élaboration des textes sacrés. Et tandis que le grec garde droit de prescription en Orient, le latin a rallié tout l'Occident puis devint la langue de tous les pays évangélisés par la suite.

Le latin n'a donc pas été imposé au nom d'un principe ; c'est une situation de fait qui en a répandu l'usage. Hasard ? Non, Providence. Car cette langue possède des qualités qui répondaient parfaitement aux besoins de la cause :

1° Le latin est particulièrement adapté pour être une langue *fixe*, en raison d'une certaine pauvreté de son vocabulaire. Pauvreté qui est compensée par la richesse et la concision de chaque terme. « Cette langue

concise et nette, si fortement expressive, est un modèle de simplicité. (...) Une telle qualité la prédisposait à exprimer (...) la simplicité évangélique », sans oublier les formules dogmatiques.

2° C'est une langue propre à exprimer le *sacré*, parce que chaque mot latin est riche de sens. Or la plénitude de sens d'un terme contribue à lui conférer un caractère sacré. Dites d'un seul élan : « *Ave Maria* » : ne sentez-vous pas l'intensité de cette formule, qu'affaiblit la traduction « je vous salue, Marie ». Et ce qui vaut pour chaque mot vaut pour chaque proposition et pour l'ensemble du discours. De plus, le latin chrétien est une langue qui a été « travaillée » (création de néologismes, simplification de la syntaxe, etc.) pour être rendue adéquate à son objet, qui est *sacré*. Il existe, par exemple, des mots latins qui sont spécialisés depuis longtemps dans l'expression du sacré. Le latin est encore indissociable du chant grégorien : le rythme grégorien a été créé pour cette langue et cette langue s'est modelée à ce rythme. Or le grégorien est la musique sacrée par excellence.

3° Le latin, enfin, est la langue *universelle* dont a besoin l'Église. Celle-ci ne peut donner la priorité à aucune des langues vivantes. « Le latin a l'avantage de n'exprimer aucun esprit particulariste, aucune visée politique, il est tout à tous. » Et d'un point de vue plus pratique, il sert à mettre le centre de l'Église en contact rapide, sûr et égal avec tous les rayons qui convergent vers lui. En temps normal, les consignes du chef suprême et des dicastères sont communiquées à l'ensemble de la catholicité en langue latine, reçues par les évêques et les prêtres et transmises aux fidèles, ce qui donne à l'institution ecclésiastique une unité et une force de cohésion incomparable.

Un dernier argument en faveur du latin consiste dans son caractère *traditionnel*

(chapitre 4). Non seulement, il s'agit de la langue de Rome chrétienne, parlée par saint Pierre et saint Paul, mais de la langue des Pères de l'Église latine. Leurs œuvres constituent une littérature, écrite entre le III^e siècle et la fin du VI^e siècle, trois fois plus importante que la littérature païenne produite depuis les origines de Rome jusqu'à son déclin. Négliger l'étude du latin, c'est donc se priver d'un trésor d'une extraordinaire richesse littéraire et doctrinale.

Le chapitre final donne quelques exemples de traductions liturgiques désastreuses (*Rorate, Veni Sancte Spiritus, Magnificat...*).

L'auteur se pose naturellement l'objection de la difficulté, pour les fidèles, de comprendre le latin. Voici en résumé sa réponse :

1. — La liturgie n'a pas à s'abaisser, mais c'est plutôt les fidèles qu'il faut élever par l'instruction chrétienne. « J'ai connu, dit un auteur, des femmes du peuple, sachant à peine lire, mais à qui une éducation chrétienne exquise avait ouvert largement le cellier mystique de la prière ecclésiastique. »

2. — Il faut revenir à l'étude sérieuse du latin.

3. — Les Français ont l'avantage d'avoir une langue issue du latin, une longue tradition catholique et des missels accessibles à tous.

Le livre donne en annexe quelques « pièces justificatives », entre autres la constitution apostolique « *Veterum Sapientia* » de Jean XXIII (1962), beau texte prenant la défense théorique du latin, mais qui n'eut pas de lendemain puisque le pape ne prit aucune mesure pratique pour son maintien. Ensuite, se trouve un extrait de la constitution conciliaire sur la liturgie, qui commence ainsi : « L'usage de la langue latine sauf droit particulier, sera conservé dans les rites latins. Toutefois, soit dans la messe, soit dans l'administra-

tion des sacrements, soit dans les autres parties de la liturgie, l'emploi de la langue du pays peut être souvent très utile pour le peuple. » La porte est ouverte, et c'est bien le Concile qui l'a ouverte, n'en déplaise à Madame Lécureux. L'auteur est aveugle sur ce point essentiel du Concile dont elle ne comprend manifestement pas le caractère révolutionnaire. C'est le drame des « conciliaires » ; leurs meilleurs travaux sont condamnés à n'être que des constats stériles, parce qu'ils ne voient pas les vraies causes du mal.

En résumé, un livre utile. Bien que la démonstration manque de force et que la pensée soit trop diffuse, le lecteur sortira convaincu que le latin est, selon l'expression du saint pape Pie X, « par droit et par mérite acquis, la langue propre de l'Église »³.

Fr. Th.

Bernadette LECUREUX, *Le Latin, langue de l'Église*, Paris, Éd. Téquy, 1998, 21x13, 196 p., 82 F.

³ — Lettre *Vehementer sane* du 1^{er} juillet 1908.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !